

Avantages découlant du projet de remise en état de Pointe Lepreau pour le Nouveau-Brunswick

La remise en état de la centrale de Pointe Lepreau procurera des avantages importants aux résidents du Nouveau-Brunswick. Cet investissement important représente une autre étape dans le parcours vers l'autosuffisance de la province.

Cette remise en état, sans précédent dans le monde, établira une expertise au Nouveau-Brunswick que nous pourrons exporter partout dans le monde.

Ce projet d'une valeur de 1,4 milliard de dollars apportera une profusion d'avantages économiques et sociaux à la province.

La création d'une expertise nucléaire au Nouveau-Brunswick applicable à l'échelle de la planète

- Le réacteur CANDU 6 au Nouveau-Brunswick est le premier au monde à subir une remise en état. Il y a 11 réacteurs CANDU 6 en exploitation autour du monde pour lesquels une remise en état éventuelle est prévue.
- Un Centre d'excellence pour le retubage des réacteurs CANDU a été établi au Nouveau-Brunswick. Près de 200 emplois ont déjà été créés à Saint John. Quatre-vingt-dix pour cent des employés ont été embauchés localement y compris des ingénieurs, technologues, techniciens, planificateurs et personnel de gestion, dont un bon nombre proviennent des établissements d'enseignement postsecondaires du Nouveau-Brunswick.
- Le Centre d'excellence pour le retubage des réacteurs CANDU à Saint John exportera sa technologie et son expertise des remises en état CANDU à des projets prévus en Corée, en Argentine et au Québec.
- La réputation mondiale du Nouveau-Brunswick en tant que chef de file de la technologie nucléaire sera rehaussée et l'énergie nucléaire deviendra un élément clé de la transformation du Nouveau-Brunswick en plaque tournante de l'énergie.
- Le projet comportera des possibilités dans le domaine de l'enseignement et de la formation susceptibles d'engendrer des retombées économiques à long terme. À titre d'exemple, des contrats d'une valeur approximative de 250 000 \$ ont été décernés aux collèges communautaires du Nouveau-Brunswick pour l'élaboration de modules d'entraînement et la fabrication de maquettes des tubes de liaison qui serviront à développer des procédures et à former le personnel à Saint John.

Avantages locaux

Des contrats valant plus de 100 millions de dollars seront accordés aux entreprises du Nouveau-Brunswick par Énergie atomique Canada limitée pour le projet de remise en état. À compter de février 2008, des contrats ou des engagements contractuels d'une valeur de 73 millions de dollars ont été accordés ou promis à des entreprises du Nouveau-Brunswick. En voici quelques-uns :

Contrats d'une valeur de plus de 10 millions de dollars

- OPRON Maritime Construction Ltd.
- Precision Nuclear Inc.

Contrats d'une valeur de plus de 5 millions et de moins de 10 millions de dollars

- Sunny Corner Enterprises

Contrats d'une valeur de plus de 1 million et de moins de 5 millions de dollars

- Bayside Realty
- Lorneville Mechanical
- Systèmes Invensys du Canada

Avantages environnementaux

- Grâce à la remise en état, le réacteur produira de l'énergie pour 25 à 30 ans supplémentaires.
- L'Agence internationale de l'énergie (AIE) recommande aux gouvernements de construire des centrales nucléaires afin de ralentir les changements climatiques et d'accroître la sécurité énergétique. La remise en état évitera les émissions de gaz à effet de serre causées par la production de l'énergie à base de combustibles fossiles au Nouveau-Brunswick. Énergie NB évitera de consommer 230 millions de barils de pétrole et la production de 120 millions de tonnes de CO₂ et d'autres polluants durant l'existence de la centrale.
- Le combustible usé et les déchets nucléaires sont entreposés en sécurité sur le site sans être rejetés dans l'environnement.